

## Un gel infini du point d'indice et 125 Md€ d'austérité budgétaire ?

### Le plan scandaleux de la mission sur la transparence des finances publiques

COMMUNIQUÉ — MONTREUIL, LE 16 JUILLET 2026

**L**A MISSION dite « sur la transparence des finances publiques » avait certainement un objectif très clair : permettre au gouvernement de continuer à couper toujours plus dans les dépenses de l'État et les dépenses sociales, sous couvert de discours de vérité objective. « Arrêter la machine infernale de la dette publique exige une lucidité collective » commente ainsi fébrilement David Amiel dans le dossier de presse qui accompagne le rapport, ravi de trouver de nouvelles excuses pour refuser toute nouvelle hausse du point d'indice pour les agent·es publics !

#### L'austérité budgétaire comme seul horizon jusqu'en 2032... et au-delà

La mission chiffre à 125 Md€ l'effort à réaliser pour « stabiliser la dette » à horizon 2032, à engager dès 2027 et sur tout le prochain quinquennat. À « politique inchangée », elle s'affole d'un déficit public qui atteindrait les 7 % du PIB et une dette à 130 % du PIB en 2030. Mais plutôt que de remettre en cause les choix qui ont creusé le déficit (cadeaux fiscaux, baisses de recettes, dépenses militaires), le rapport conclut que « la priorité doit être donnée à la maîtrise des dépenses », en ciblant très explicitement les dépenses sociales, retraites et santé.

#### Une ère glaciaire infinie pour la Fonction publique ?

Les auteurs parlent de dépenses sociales « plus élevées qu'ailleurs » et recommandent d'en « interroger le montant et l'efficience », en visant clairement notre modèle de protection sociale et proposant de s'attaquer aux retraites et aux dépenses de santé. Ils présentent comme « indispensable » un scénario de remise en cause de l'indexation des salaires dans la Fonction publique et prestations publiques, hors minima sociaux. Côté Fonction publique, le rapport entérine le gel du point d'indice et la stabilisation des effectifs d'agent·es publics, faisant du prochain quinquennat une ère glaciaire pour la Fonction publique, au mépris de la situation réelle des agent·es. Depuis juillet 2023, date de sa dernière revalorisation, le point d'indice a perdu 5 % de sa valeur soit une perte mensuelle de respectivement 106 € et 206 € par mois pour des agent·es de catégorie C et A en fin de carrière. Depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron, la désindexation du point d'indice sur l'inflation a fait chuter sa valeur de 15,28 % et fait perdre mensuellement respectivement 320 € et 621 € à ces agent·es ! Ça suffit les sacrifices : les agent·es publics ont assez donné !

#### Les recettes, variable oubliée de tous les scénarios de la mission

Le rapport reconnaît que la charge de la dette « vient rogner les dépenses d'avenir pour payer les intérêts ». Les rapporteurs reconnaissent que les gels de crédits dans les ministères ont atteint leurs limites et sont « préjudiciables à la visibilité et à l'efficacité des politiques publiques et des services publics ». Mais rien ne vient entamer leur belle croyance en l'austérité. Jamais ils ne questionnent l'assèchement volontaire des finances publiques et la baisse des recettes de l'État et de la Sécurité sociale.

Jamais le rapport ne documente les 211 milliards d'euros d'aides annuels sans contreparties aux entreprises ou la fin de l'impôt sur la fortune. Il ne dit rien des recettes possibles sur les profits, le capital ou la lutte contre la fraude et l'évasion

.../...

fiscales. À peine les rapporteurs se contentent-ils d'affirmer que « *les marges pour augmenter les prélèvements obligatoires sont limitées* » et appellent à « *partager l'effort* ».

Plutôt que programmer 125 Md€ de coupes dans la protection sociale et les services publics, l'UFSE-CGT propose de mettre à contribution les profits et les revenus du capital, de réduire les aides publiques sans contrepartie aux entreprises et de rassujettir l'ensemble des rémunérations à cotisations, afin de garantir des recettes pérennes.

Une autre politique est possible : fiscalité renforcée sur les revenus les plus élevés et les profits, fiscalité écologique ciblée sur les grandes entreprises, moyens accrus pour les services fiscaux et douaniers pour récupérer les dizaines de milliards qui échappent aujourd'hui au financement des politiques publiques.

### **Tous et toutes mobilisé·es le 29 septembre: refuser le chantage à la dette, gagner des augmentations de salaires et des moyens pour les services publics**

N'en jetez plus, la coupe est pleine ! Ce rapport tombe quelques jours après l'annonce de 5 Md€ supplémentaires de coupes budgétaires pour 2026, venant s'ajouter aux 6 milliards d'euros et déjà annoncés ce printemps et 12 milliards d'économies à l'horizon 2027. Ça suffit ! Ni le budget de l'État, ni la protection sociale ne sont à vendre à la découpe. Nos services sont déjà à l'os et n'arrivent déjà plus à fonctionner correctement. Nous exerçons dans des conditions dégradées et nous souffrons aussi de ne pas pouvoir assurer dignement toutes nos missions de services publics.

### **L'UFSE-CGT appelle les agent·es à se saisir massivement de la journée de grève du 29 septembre et à participer aux manifestations sur l'ensemble du territoire, pour exiger au contraire :**

- ▮ La fin des coupes dans les budgets publics et sociaux, et la mise à contribution des profits et hauts patrimoines pour financer les services publics et la protection sociale ;
- ▮ Une augmentation immédiate du point d'indice d'au moins 10 %, avec un plan de rattrapage de pertes antérieures et son indexation sur l'inflation ;
- ▮ 400 € d'augmentation immédiates pour tou·te·s les agent·es publics ;
- ▮ L'intégration des primes ayant valeur de complément salarial dans le traitement indiciaire ;
- ▮ La refonte des grilles ;
- ▮ L'égalité salariale et la revalorisation des filières à prédominance féminine ;
- ▮ La titularisation des contractuels sans condition de concours ni de nationalité ;
- ▮ L'abrogation du jour de carence et l'indemnisation à 100 % des congés maladie ordinaires ;
- ▮ L'abrogation de la réforme des retraites et le retour à la retraite à 60 ans.

MONTREUIL, LE 16 JUILLET 2026

